

Objet : Réunion du Conseil d'Administration

Membres présents : Florent Andrieu, Benoit Baroche, Mélanie Barry, Sébastien Bourdin, Guy Chêne, Marc Debon, Thomas Guillaus, Cyrille Lattelais, Lionel Maurin, Flavien Pautrel

Membres absents excusés : Pierre Chatellier, Sarah Madelaine, Sabrina Rouillard, Sarah Vauzelle

Médecin de la ligue absent : Jérémy Bertin

Membre absent non-excuse : Arnaud Vallet

Représentant de la DTN excusé : Bertrand Louvet

Date : 19/04/2018

Heure de début : 19h30 **Heure de fin :** 22h50

Lieu : Caen (Centre des sportifs de haut niveau – lycée Laplace)

1. Point du président

1.1. Situation financière du HBC

Le HBC envisage de faire un licenciement économique de son salarié, suite à ses difficultés financières. Il sollicite l'aide de la ligue mais celle-ci pense ne pas disposer des moyens humains suffisamment compétents pour ce type de problèmes et lui conseille de se diriger vers la direction régionale de Jeunesse et Sports. Le HBC a de son côté rencontré une association spécialisée dans le conseil juridique. Par ailleurs, les clubs du Havre réfléchissent à une éventuelle fusion.

1.2. Licenciation dans les clubs

La FFBaD ne veut pas transiger sur la licenciation à 100 % dans les clubs et a diffusé aux ligues un document statistique essentiellement basé sur le taux de compétiteurs. Une liste de clubs suspectés de ne pas jouer le jeu, sera transmise aux comités, ceux-ci étant plus proches du terrain, pour qu'ils donnent leurs avis.

1.3. Arrivée des stagiaires à la ligue

Deux stagiaires sont accueillis actuellement à Bolbec. L'un travaille sur le Corpobad pendant deux mois et l'autre sur la recherche de sponsoring pendant 5 mois.

1.4. Bilan du rendez-vous de présentation du PPF avec les acteurs du territoire et la FFBaD

Cyril Gombrowicz et Florent Chayet ont rencontré à Caen les représentants de la ligue et ses partenaires autour du pôle (Conseil Départemental, Région, Centre sportif, rectorat, ...). Ils ont encouragé la ligue à poursuivre le travail entrepris et ont accordé deux aides exceptionnelles de 6000 et 4000 euros pour cette saison.

D'autre part, la FFBaD refuse d'inscrire sur les listes haut-niveau les sportifs handibad médaillés au championnat de France, ce qui pourrait de fait les priver d'une éventuelle aide de la région, celle-ci se basant sur les listes ministérielles.

La ligue a envoyé un courrier à la DTN pour faire part de son mécontentement sur la non présence de Bertrand Louvet sur la partie de son temps affectée à la ligue (40 % équivalent temps plein), celui-ci ayant été mobilisé sur des actions nationales non prévues à l'origine.

1.5. Bilan des championnats de France UNSS sur le territoire

Yann Boulet et Régis Coeurdoux ont été mis à disposition à Rouen pour le championnat de France des lycées professionnels. Cyril Lattelais a validé 29 arbitres sur les 64 jeunes arbitres UNSS présents.

Une action équivalente est prévue sur le championnat de France des collèges à venir (Le Havre et Lillebonne).

La convention avec l'académie de Caen a été signée et celle avec Rouen devrait l'être prochainement.

1.6. Contrat de travail et formation des Officiels Techniques

La FFBaD, via FORMABAD, a rappelé aux ligues les obligations de la loi qui oblige à faire des contrats de travail aux formateurs (et donc à payer des cotisations sociales), ce qui augmentera très nettement les coûts de formation.

1.7. Amélioration des conditions de travail à Bolbec

Le CA donne son accord pour l'achat d'un écran d'ordinateur pour permettre le travail en double écran.

1.8. Demande d'aide financière

La mère de Léo Van Gysel fait une demande d'aide financière (la première cette saison) pour faire face à la charge importante que représente le haut-niveau. Comme indiqué dans le courrier envoyé lors de l'aide accordée la saison passée, la ligue concentre ses efforts financiers sur la mise en place du pôle et ne donne pas suite à cette demande.

2. POSITIONNEMENT DE LA LIGUE PAR RAPPORT À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FÉDÉRALE ET EN PARTICULIER SUR LA PARTIE FINANCIÈRE

La FFBaD pour mettre en place son projet d'ici la fin du mandat actuel estime qu'il lui faut environ 500 000 € pour le numérique (développement de Poona, mise en place de l'Espace licencié et achat ou création d'un logiciel de compétitions), 500 000 € pour le haut-niveau dans le cadre du projet Paris 2024 (obligation ministérielle en tant que fédération olympique) et environ 400 000 € pour l'accueil de compétitions internationales (championnat d'Europe 2020). Ceci représente environ trois euros par licencié à effectif constant pour la saison prochaine. L'étude réalisée montre qu'un euro d'augmentation sur la licence, équivaut à peu près à la mise en place d'une taxe d'un euro par inscription sur les tournois de club (les compétitions jeunes et les compétitions fédérales en seraient exclues).

Le bureau de la ligue souhaite une attitude commune des délégués de la ligue lors de l'AG fédérale (4 voix portées par des membres du CA et 5 par des personnes extérieures au CA de la ligue) et demande donc au CA de se positionner.

Vote sur l'acceptation de trois euros d'augmentation : 6 pour, 4 contre.

Vote sur la répartition de l'augmentation : 3 € de plus sur le timbre licence : 1 voix ;

1 € de plus sur le timbre licence et 2 € par compétition : 4 voix ;

3 € par compétition : 5 voix.

Un courrier va être envoyé aux cinq délégués extérieurs au CA pour leur faire part du choix de la ligue.

3. COMMISSIONS

3.1. Commission Régionale d'Arbitrage

L'action de sensibilisation à l'arbitrage réalisée par le Codep 14 sur une rencontre départementale jeunes fait l'objet de remarques de la part de la responsable de la commission.

Plusieurs formations ou validations d'arbitres ont eu lieu cette saison.

La CRA souhaite la mise en place d'équipements vestimentaires distinctifs pour les conseillers évaluateurs.

Elle souhaite aussi avoir un droit de regard sur le règlement interclub avant sa parution.

3.2. Commission vie sportive jeunes et accès haut-niveau

3.2.1. Bilan du championnat de Normandie jeunes

175 joueurs, 41 clubs et 383 matches et l'organisation a été globalement satisfaisante.

On peut regretter un conflit de dates avec le calendrier international qui a privé ce championnat de la participation de trois joueurs qui se sont illustrés au championnat d'Europe minimes, des meilleurs cadets qui participaient aux 6 Nations dans le nord et de quelques juniors qui participaient à un tournoi international en Espagne.

L'utilisation d'un logiciel non maîtrisé par le JA (Tournament Software) est un problème, même si la table de marque s'en très bien sortie.

Sur le prochain règlement, il faudra rajouter les inscriptions avec X en double et préciser les tenues acceptées (inscriptions champion départemental en particulier).

3.2.2. Aides aux jeunes sur les compétitions à l'étranger

L'aide de 1000€ est à revoir et il faut peut-être prévoir de la conditionner à un niveau de résultats.

3.2.3. Recrutement du Pôle

La dernière commission jeunes a précisé les critères pour intégrer le pôle (joueurs Minimes à Cadet 2, listés par la Fédération de Badminton, qui ont été repérés en DAI ou DAN, qui ont eu de très bons résultats en TIJ – TNJ et Championnat de France, qui ont un potentiel mental ou physique ou tactico-technique, qui pourront concilier leurs projets sportif et scolaire).

Les horaires de cette saison (12h45 d'entraînement) seront reconduits et l'entraînement du mercredi sera ouvert aux joueurs des clubs avenir.

10 joueurs maximum pourront être accueillis.

Le CA donne quitus à la commission haut-niveau pour gérer le recrutement à venir.

3.2.4. Offre de compétitions fédérales pour 2018-2019

Les TIJ renommés Circuit Interrégional Jeunes et TNJ qui s'appelleront Circuit Élite Jeunes sont maintenus la saison prochaine. Des évolutions du règlement de ces compétitions sont actées, en particulier la mise en place de tableaux par année d'âge jusqu'au niveau minime 2. Les CEJ permettront de qualifier dix jeunes pour le championnat de France jeunes (au lieu de cinq cette saison pour les TNJ).

3.2.5. Dispositif jeunes talents

C'est un dispositif nécessaire pour le futur recrutement du pôle mais la réponse des comités cette saison n'a pas été jugée satisfaisante. Il doit être retravaillé pour la saison prochaine.

La liste des jeunes relevant de ce dispositif pour cette saison est arrêtée et les montants attribués seront fixés par le bureau de la ligue après la réception des documents complémentaires demandés.

3.3. Commission vie sportive adultes

La compétition s'est globalement bien déroulée sur trois jours consécutifs. Le montant des récompenses a été jugé nettement insuffisant par certains joueurs N et de nombreux joueurs ont trouvé les temps d'attente trop longs.

3.4. Commission interclub

Le déroulement de l'interclub régional est globalement satisfaisant cette saison mais des points de règlements sont encore à préciser.

La demande d'exemption d'amende du MDMSA pour la journée de barrages est rejetée par le CA de la ligue.

3.5. Commission sport et handicap

La commission s'est réunie pour la première fois à Bolbec au début du mois. Elle prend en compte les aspects sport adapté, handibad et parabad.

Elle a émis le souhait de l'organisation d'un tournoi régional bad-ensemble (sous une forme promobad) qui opposerait en double des paires composées d'une personne valide et une personne en situation de handicap et la mise en place d'un atelier sport et handicap le jour de l'AG de la ligue.

Décathlon propose une manifestation parabad fauteuil le 7 juin 2018.

3.6. Commission développement

3.6.1. Veille par rapport aux nouveaux équipements

Anne-Laure Chapelle a participé à la formation organisée à Bourges début avril pour mutualiser les bonnes pratiques. Dans la ligue du Centre, le premier axe de développement est « Un nouvel équipement = un nouveau club ».

4. Questions diverses

Date de l'AG de la ligue : début octobre, selon le calendrier fédéral.